SAINTE-THORETTE

Mairie de Sainte-Thorette
Route de Mehun
18500 Sainte-Thorette
Tél :0248573445
mairie.ste-thorette@wanadoo.fr
www.saintethorette.fr

Sommaire

EDITO : gilets jaunes… PAGE 1

COMMUNICATION
- CR des conseils municipaux des 18/09 et 17/10 PAGE 2
- Recensement 1er trimestre 2019 PAGE 3
- Inscriptions sur les listes électorales PAGE 3
- Aide au permis de conduire PAGE 4
- Sécheresse : rappel PAGE 4
- Eclairage public PAGE 4
- SIAEP, syndicat de l'eau à Sainte-Thorette PAGE 4
- Fin du RTC: réseau téléphonique commuté PAGE 5
- La fibre en 2019 PAGE 5

AVIS A LA POPULATION
- SICALA PAGE 5
- Boite aux lettres du Père Noël PAGE 5
- Le journal de la médiathèque PAGE 6
- Expo sur l'inauguration de la médiathèque PAGE 6
- Ouverture de la médiathèque PAGE 6
- Horaires du bureau de poste de Mehun PAGE 6
- Bitumage des voiries secondaires, CDC PAGE 6
- Clown les 2 et 3 février PAGE 6
- L'interdiction des pesticides PAGE 7

PENDANT CE TEMPS-LÀ À SAINTE-THORETTE
- Décoration des sapins de noël PAGE 7
- Distribution des colis pour nos anciens PAGE 7
- Des enfants à Preuilly le 11 novembre PAGE 8
- Marché de Noël des enfants PAGE 8
- Halloween PAGE 8

LAISSON PARLER NOS TAURICIENS
- Relai des KANGOUS PAGE 8
- Saint Vincent PAGE 8

CALENDRIER PAGE 8

Rédacteur en chef Laurent GUILLAUD, rédactrice adjointe Céline PINAULT

Edito : le mot du Maire



Le mouvement des gilets jaunes, qui s'achève peut-être, a, pendant un laps de temps, déstructurer les équilibres politiques et sociaux du pays. Les partis traditionnels malmenés par le mouvement « En Marche » en 2016 et lors des élections présidentielles de 2017 ont été rejoints dans leur désarrois et leur désaveux par les organisations syndicales en ces mois de novembre et décembre 2018.

Une analyse rapide et certainement simpliste a mis en avant la thèse du « dégagisme ». Les français, déçus par la droite, la gauche et les autres auraient voulu mettre fin à une alternance, à leurs yeux, inefficace.

Les travailleurs, déçus par la CGT, SUD, la CFDT et les autres auraient souhaité prendre en main en démocratie directe leur destin.

Cette analyse mérite d'être, sinon rejetée, au moins complétée par tous les éléments objectifs et subjectifs, les données rationnelles et irrationnelles qui ont permis la réussite d'En Marche en 2017 et l'obligation pour ce président, qui prétendait incarner le nouveau monde, de négocier avec des citoyens qui avant le 17 novembre 2018 étaient invisibles et inaudibles.

Les présidentielles de 2017 sont d'abord le rejet d'une classe politique engluée dans les scandales – à trop mettre les mains dans la confiture ont fini par y rester collé - mais aussi le désenchantement de ceux qui ont cru à la démocratie représentative mais qui n'y croient plus et ne vont plus voter. Dans ces conditions, le président Macron, qui ne représentent même pas un quart des français n'aurait pas du faire la faute originelle de supprimer l'ISF. C'est une faute politique ; mais aussi une faute économique puisque rien, n'a depuis, démontré que l'argent économisé par les possédants ait été investi dans les entreprises françaises. Le mouvement né le 17 novembre est d'abord l'expression d'un désarroi profond des citoyens qui se sont sentis abandonnés. Mais la réussite relative de ce mouvement n'est pas due à cette mobilisation de base. Les syndicats, et la CGT en particulier, ont mobilisés plus de monde dans certaines luttes que les gilets jaunes. La réussite, si l'on considère que c'est une réussite, est due au soutien des nombreux citoyens qui se sont reconnus dans le mouvement et à la violence qui a mis les services de l'État en grande difficulté. **Il ne s'agit pas de faire l'apologie de la violence mais il faut bien reconnaître que sans elle, le gouvernement et le chef de l'État n'aurait pas négocié et auraient opposé la même fermeté et le même autisme aux gilets jaunes que celui opposé aux syndicats.**

Et maintenant ?

Edito : le mot du maire (suite)

On nous promet un vaste débat national comme si jusqu'à aujourd'hui aucun grand commis de l'Etat, aucun sociologue, aucun analyste politique et surtout aucun politique n'avait la moindre idée des besoins urgents des classes populaires.
Faute de moyen et de volonté pour soigner le mal, on nous propose de refaire le diagnostic en espérant que le temps fera son œuvre.
C'est un marché de dupe. Si une procédure simple est mise en place pour faire un état des lieux et apporter ensuite les réformes nécessaires, je suis prêt à jouer le jeu, à ouvrir la mairie à vos doléances et à vos remarques.

Si, encore une fois, les mêmes urgences sont soulignés, identifiées, puis considérées comme irréaliste dans notre société mondialisée ; si encore une fois, les politique ne peuvent que constater leur impuissance devant plus fort qu'eux, alors, est-il besoin de perdre du temps en grand discours ? Ne vaut-il pas mieux attendre le prochain coup de sang des classes populaires, enfin unies, pour exiger de vivre dignement dans un pays où l'argent ne manque pas pour tout le monde?

L'année 2019 ne commence pas sous les meilleurs auspices, c'est pourquoi je vous demande Tauriciennes et Tauriciens de rester unis autour des modestes projets collectifs qui sont les nôtres. C'est pourquoi avec conviction, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, beaucoup de courage, de santé et de bonheur en compagnie de tous ceux qui vous sont chers.

Bien à vous.

Mr Le Maire

Communication

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 18/09/18 *(Céline)*

1/ retrait de la commune de CORQUOY au SICALA
Monsieur le Maire accepte le retrait de la commune de ce CORQUOY au SICALA.

2/ Ouverture terrain de tennis
Le terrain étant très peu utilisé, se détériore, aussi il est proposé de le laisser ouvert.

3/ vente de Bois
46 stères de bois sont disponibles pour cette année s'attribution se fera lors de l'inscription en Mairie, le nombre de lots est estimé à 5 pour un coût de 10€ le stère.

4/ Médiathèque : convention de partenariat avec la Médiathèque départemental du Cher.
Suite à la création de notre médiathèque une convention va être établi entre les deux structures.
Des conventions devront être prises également entre les écoles, le SIAGE, la micro-crèche, les mairies, les associations et la communauté de communes cœur de Berry.

Infos diverses
SDE : projet de remplacement de 2 éclairages et 1 suppression sur le parking de la salle des fêtes.
Il sera demandé une étude financière concernant l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h du matin. Le passage devra être fait progressivement et un panneau devra être mis aux entrées du bourg pour informer les usagers.

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 17/10/18 *(Céline)*

1/ GROUPAMA : remboursement
Un chèque de 338.65 € concernant le remboursement du trop versé a été reçu de GROUPAMA.
Le conseil autorise monsieur le Maire a encaisser le chèque.

2/ SEGILOG : renouvellement des logiciels + connecteur PASRAU
Le contrat avec le prestataire informatique SEGILOG est reconduit pour 3 ans pour un montant total de 2190 € HT.
Une nouvelle connexion dite PASRAU est nécessaire pour la mise en place du prélèvement à la source du logiciel Paye.
Le montant est de mise en service 99 € HT (première année) puis 39 € HT/an.
Le conseil décide d'accepter le nouveau contrat.

3/ Création d'un PETR par transformation du SIRDAB en PETR , dissolution du syndicat du pays de Vierzon avec transfert au PETR de l'actif du passif et des services.
Suite aux différentes évolutions du SIRDAB (Syndicat Intercommunal pour la Révision et le Suivi du Schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère), une importante évolution celle des statuts pour devenir un PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural).
Aussi la solution retenue consiste à envisager la transformation du SIRDAB en PETR auquel seraient ensuite transférés les missions, moyens et personnels des syndicats de Pays de Bourges et de Vierzon.
Le PETR est un nouveau type d'établissement public dont la mission essentielle définie par la loi est l'élaboration d'un projet de territoire, en matière de développement économique, culturel et social, en concertation avec les EPCI membres, les communes, et les partenaires départementaux et régionaux.
En plus de cette mission le PETR assumerait la continuité des actions du SIRDAB en matière de SCOT et d'appui aux EPCI dans les domaines de l'urbanisme et de la planification et la continuité des actions de notre syndicat en matière de contractualisation et d'actions de développement territorial (environnement…).

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 17/10/18 (suite) *(Céline)*

Plusieurs objectifs :

- Elaborer un projet de territoire en matière d'aménagement de l'espace et de développement économique, culturel, social.
- Améliorer la cohérence entre les orientations du SCOT les outils de financement et les actions de développement territorial.
- Rassembler les équipes et le compétences des 3 syndicats et créer un véritable pôle d'ingénierie territoriale au service des EPCI et des communes.
- Assurer la continuité des actions des Pays dans un nouveau cadre et renforcer la sécurité juridique de leurs interventions.
- Rationaliser le nombre de syndicat mixte.
- La procédure de création du PETR et d'intégration du Pays de Bourges et Vierzon nécessite une délibération du SIRDAB pour initier la transformation puis l'adoption de nouveaux statuts.
- Dans la perspective de la transformation du SIRDAB en PETR et de la modification de ses statuts, le conseil municipal décide :
- De demander à madame la Préfète la dissolution volontaire du syndicat mixte du pays de Vierzon.
- De proposer le transfert de l'actif, du passif et des services SMO au PETR.

4/ Soutien à l'hôpital de Vierzon

Le conseil municipal soutient l'hôpital de Vierzon et s'associe à toutes démarches nécessaires au maintien de tous les services du Centre Hospitalier maternité, pédiatrie et chirurgie.

5/ contrôle des équipements sportifs

Monsieur le Maire informe qu'un contrôle régulier des équipement sportifs et récréatifs doit être fait.
Un devis pour les communes de Preuilly et Ste-Thorette a été reçu pour un montant de 149 € HT/ an pour le contrôle de 1 a 7 équipements pour une durée de 3 ans.
Ou une intervention ponctuelle pour 200 € HT.
Le conseil décide une intervention ponctuelle pour 2019 et autorise monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

6/ Extinction de l'éclairage public

Afin de lutter contre la pollution lumineuse et les émissions de gaz à effet de serre d'engager des actions en faveur des économies d'énergie et la maîtrise de la demande en électricité et considérant qu'à certaines heures l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue :
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'éteindre l'éclairage public sur tout le territoire de la commune entre 23 h et 5 h du matin.
Une information auprès des habitants et des usagers de la route sera assurée par les moyens suivants :
Installation de panneaux d'information à l'entrée de la commune.
Insertion d'une information dans le bulletin municipal et site internet
Distribution d'un bulletin d'information dans les boites aux lettres.
Un arrêté sera pris fin du 1er trimestre 2019

7/ SIRS désignation délégués

Suite au transfert de la compétence transports scolaires vers la Région il a été décidé qu'il n'y aurait plus qu'un délégué titulaire et un suppléant par commune.
Sont élus – délégué titulaire : madame VIGOUREUX Noëlle et délégué suppléant monsieur CARRE Gaël.

Infos diverses

La pompe de traitement n'étant plus utilisée du fait de l'engagement de la commune au « zéro pesticides » est en vente renseignements en mairie.
Il est possible d'obtenir des aides financières pour l'animation autour des jardins partagés à la médiathèque (environ 5000 €) 40 % pour une dépense plancher de 2000 €.
L'étude sur la qualité de l'air dans les bâtiments communaux est en attente de la prise de compétence du SDE pour aider les communes.
Au 1er janvier 2019 la communauté de commune prendra la compétence jeunesse, un employé serait embauché pour couvrir les activités.
La somme de 3500 € concernant la mise en accessibilité des bâtiments ad'ap et travaux à l'église va être versée prochainement.
L'armoire FREE pour le dégroupage internet va être installée sur le parking de la salle des fêtes.
Pour les fêtes de fin d'année des chèques cadeaux d'un montant de 60€ seront offert au personnel communal.
Reconnaissance catastrophe naturelle sécheresse 2018 une information a été tranmise à tous les habitants.

Rappel : les comptes rendus complets des Conseils municipaux sont affichés en mairie.

Recensement 1er trimestre 2019 *(Céline)*

si vous êtes nés en 2003 que vous avez 16 ans en Janvier Février et Mars merci de bien vouloir vous présenter en Mairie muni du livret de famille pour vous faire recenser.



Inscription Listes Electorales *(Céline)*

Vous pouvez vous inscrire soit jusqu'au 31 décembre, le 31 vous pourrez déposer votre demande en Mairie le lundi 31 décembre de 10h à 12h.
Soit suite à la réforme de la gestion des listes électorales avant le 31 mars 2019 pour les élections européennes.
Les élections européennes de 2019 en France se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.
Le principal changement par rapport aux élections de 2014 est l'abolition des circonscriptions régionales et le retour aux listes nationales.

Aide au permis de conduire *(Céline)*

Le permis de conduire est un sésame à acquérir pour pouvoir se déplacer facilement, étudier ou travailler dans un département rural. Afin de soutenir les jeunes dans cette démarche, le Conseil départemental du Cher, en partenariat avec l'Union Départemental des Sapeurs-pompiers, a instauré le dispositif « Mobilité et secours » qui allie mobilité et citoyenneté. Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 15 à 18 ans, domiciliés et inscrits dans une auto-école du Cher pour passer le code de la route. Trois obligations conditionnent l'octroi de cette aide de 150 euros versée par le Département du Cher :

- l'obtention du code de la route
- l'inscription obligatoire dans une auto-école du département du Cher
- la participation à une session d'initiation aux gestes qui sauvent dispensée par L'UDSPC.

Cette aide semestrielle s'organise par session.



Pour s'inscrire, il vous suffit d'effectuer une demande par mail : mobilitesecours@departement18.fr en précisant votre nom, prénom, âge et adresse. Vous recevrez en retour un dossier à retourner au plus tard à la fin de votre session, complété des attestations demandées : attestation de réussite au code et de présence à la séance d'initiation aux gestes qui sauvent.

Sécheresse *(Noëlle)*

Dernière semaine pour les retardataires qui souhaitent faire une déclaration de sinistre catastrophe sécheresse en mairie (voir les documents déposés dans vos boîtes à lettres en octobre).

Eclairage public *(Guylaine)*



NE PAS ÉTEINDRE LA LUMIÈRE, C'EST SE PRÉPARER DES JOURS SOMBRES !

S'il s'avère qu'un éclairage fixe est nécessaire, la réponse n'est pas obligatoirement binaire.
À l'initiative de la municipalité, l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal sera réalisée à partir de mars 2019. Notre volonté : maîtriser l'éclairage artificiel donc couper l'éclairage public en milieu de nuit quand les besoins humains sont quasi nuls, et faire coïncider l'éclairement avec le besoin humain réel.
Cette pratique, qui consiste à réduire la pollution lumineuse, a un effet clair et immédiat à la fois sur la facture énergétique (économie), sur la lumière intrusive (sommeil/santé) et sur l'observation du ciel étoilé (astronomie). Elle est également efficace sur la biodiversité nocturne.
Pour maximiser l'efficacité de l'extinction, l'éclairage public sera coupé dès 23 heures et jusqu'à 5 heures.

Certes, cette pratique ne peut répondre à tous les aspects du problème, mais elle reflète une mesure de bon sens : pourquoi éclairer quand il n'y a personne ?

Nous sommes à votre écoute et nous vous invitons à un temps de consultation. Vendredi 1er mars 2019 à 18h30 à la salle des fêtes

SIAEP : travaux en cours et à venir *(Noëlle)*

Les travaux de renouvellement de la conduite d'eau allant du rond point au pont sur le CHER à STE THORETTE sont arrêtés au chemin de Mme MONDIN: la convention de passage dans un terrain privé a été signée et les travaux reprendront au printemps.
Le captage du CARROIR fournit une eau très dure en calcaire: 36° F et chargée en nitrates: plus de 50mg/l et autres (pesticides)
Le 22 novembre 2018, VEOLIA a présenté une possibilité d'installation d'une unité de traitement par Osmose Inverse Basse Pression qui diminuerait le calcaire, le nitrate et les pesticides.
Le traitement ramènerait le calcaire à 13,2° F, les nitrates à environ 23mg/l et moins de pesticides.
Selon VEOLIA, les abonnés économiseraient sur les produits lessiviels, les produits anti calcaire, le renouvellement des appareils ménagers, l'achat d'eau en bouteilles.
Le SIAEP achèterait moins d'eau au SMAERC pour garantir la tenir en nitrates en dessous des 50mg/l.
Par contre le prix de l'eau augmenterait de 0,579/m3 si l'on se base sur la durée restante de 10 ans du contrat d'affermage, moindre si on allonge cette durée à 12 ans. Les travaux pour installer cette usine de traitement sont évalués à 2 ans, l'augmentation du prix de l'eau par contre commencerait dès la début des travaux soit avant que les usagers ne bénéficient d'une eau adoucie.
La décision d'opter pour cette usine de traitement ou non sera prise bientôt.

Communication (Suite)

Fin du RTC, réseau téléphonique Commuté *(Noëlle)*

Vous avez sans doute l'information: ORANGE abandonne le réseau commuté et le remplace par l'IP: Internet Protocol.
Certains abonnés devront adopter cette technologie à partir du 15 novembre 2018, cette extinction se fera progressivement jusqu'en 2030.
En bref, il faudra un boîtier numérique entre votre téléphone et la prise murale. Si votre téléphone est branché sur votre Box, rien à faire.
ORANGE s'engage à fournir le boîtier gratuitement à ceux qui en font la demande; ce boîtier est obligatoirement branché sur une prise électrique.
(pour plus de détails voir l'article de que choisir n° 574 de novembre 2018 mis à votre disposition à la médiathèque).





La fibre en 2019 *(Noëlle)*

A la réunion du 13 décembre à Brinay, le Directeur de BERRY NUMERIQUE annonce la fibre pour le 28 février 2019 pour PREUILLY et STE THORETTE.

Une réunion publique le 24 janvier 2019 à 18H30 au complexe Socio Culturel de Brinay vous permettra de poser les questions concernant votre branchement au responsable de la gestion du réseau et à quelques fournisseurs.

Des prospectus seront déposés dans les boîtes aux lettres des foyers éligibles à la fibre.

Il est prévu qu'un technicien prenne rendez vous avec chaque particulier pour le branchement.

Pour que le raccordement soit effectif, il faut avoir un abonnement donc avant fin février 2019.

Actuellement cinq fournisseurs sont intéressés NORNET (filiale ORANGE), OZONE, VITIS (filiale Caisse des Dépôts), KNET et CORIOLIS.

Encore un peu de patience...

Avis à la population

SICALA *(Madeleine)*

Le SICALA, Syndicat Inter Communal d'Aménagement de la Loire et ses Affluents sur le département du Cher. Créé en 1994, nous représentons les communes adhérentes de moins de 30000 habitants au sein de l'établissement Public Loire. Notre vocation : mettre en relation les acteurs locaux, proposer des projets pour le développement, la valorisation et la protection des ressources économiques, touristiques, environnementales, patrimoniales et historiques.
Nos compétences :

- assurer la prévention des risques d'inondation
- améliorer le régime et la qualité des eaux
- favoriser le développement des activités économiques et la protection de l'environnement dans le respect des options régionales.

Le Projet NOTRe Cher Vallée, c'est :
protéger notre environnement, à travers la GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.
une autonomie énergétique du territoire, une rivière d'énergie renouvelable
le patrimoine de la vallée du Cher, notre histoire au service de notre avenir
le tourisme : la vallée du Cher est une colonne vertébrale qui irrigue notre territoire.
Sainte Thorette, à travers Madeline THONNIET, délégué Syndical de notre commune au sein du SICALA, est heureuse de vous annoncer que notre Conseil Municipal soutient ce projet et travaille activement à sa réalisation pour vous faire participer à cette grande aventure qui a la vocation de redéfinir l'avenir que vous et nous souhaitons donner à notre rivière, à notre histoire, à notre patrimoine et notre territoire.

Et vous, soutenez vous ce projet ? https://sicala18.wixsite.com/notrechervallee. Votre soutien nous est nécessaire afin de convaincre les décideurs.

Boite aux lettres du Père Noël *(Laurent)*

Le père Noël nous a autorisé à placer, devant la mairie, dans le village de noël, une boite aux lettres pour récolter les lettres des enfants SAGES. Il collectera le courrier avec l'aide de ses lutins et promet de répondre à chaque enfant, s'il a été SAGE…



Parlons de la médiathèque *(Babette)*

Exposition des photos prises lors de l'inauguration à la population…



La médiathèque a ouvert ses portes aux Tauriciennes et Tauriciens le 13 octobre dernier, lors d'une journée qui restera un grand moment pour la commune. Entraînés par la fanfare Saugrenu, les habitants ont pu fouler le village à travers un parcours allant de l'ancienne bibliothèque à la nouvelle médiathèque.
Le parcours était semé de nombreux livres déposés par les bénévoles, à la disposition des lecteurs de passage…
De cette belle journée ensoleillée de musique, de livres et de bonne humeur, il en reste quelques photographies, exposées à la médiathèque depuis début décembre.

Le bulletin de la médiathèque…

L'équipe d'animation de la médiathèque publiera régulièrement son petit journal, programme des activités qu'elle organisera les mois suivants. Le premier numéro est sorti début novembre 2018. Retrouvez dès maintenant le n°2…



Coordonnées de la médiathèque…

Adresse mail : mediatheque.ste-thorette@orange.fr
Tél : 0971251410
Inscription gratuite

Que propose la médiathèque…

La médiathèque offre un grand choix de documents : livres, jeux, CD, DVD
Café-journal tous les jeudis et samedis matin, le Berry est à votre disposition.
Chaque mois vous trouverez des nouveautés, de nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année. (voir programme qui vous sera distribué)
Toutes les idées pour étoffer notre Médiathèque seront les bienvenues.

Horaires d'ouverture…

Horaires d'ouverture		
jour	matin	après-midi
lundi		
mardi		15h-17h30 (*)
mercredi		14h-18h
jeudi	10h-12h	16h30-18h30
vendredi		15h30-18h
samedi	10h-12h	
dimanche	10h-12h (**)	

(*) une fois par quinzaine / (**) 1er dimanche du mois

Horaires La Poste à Mehun *(Laurent)*

Du mardi au jeudi : 9h00-12h 14h-17h
Le vendredi : 9h-12h

Bitumage de voiries … *(Laurent)*

Certaines voiries secondaires ont été récemment bitumées.

Ces travaux correspondent à la réfection des voies, extérieures à l'agglomération de Sainte Thorette, qui desservent une habitation ou qui ont un intérêt communautaire.

Ces travaux sont pleinement à l'initiative de et financés par la communauté de commune Cœur de Berry.

Clowns les 2 et 3 février 2019 *(Laurent)*

Sans dévoiler dès lors le programme complet des festivités qui vous attendent, nous pouvons néanmoins vous présenter les grandes lignes de ce qui animera le début du mois de février sur la commune de Sainte Thorette.
Il s'agira d'un week-end d'animations rassemblant les familles autours d'ateliers, de spectacles et de stands, sur le thème du Clown.
Proposé par Laurianne Costa et la compagnie LocoRecto, ce week-end pourra s'articuler autour de différents lieux de la commune, la salle des fêtes, la médiathèque, la micro-crèche, il proposera aux petits et grands, spectacles, atelier de théâtre, atelier de clown, mais aussi stands et animations tels que jeux de bois, maquillage, expo, etc.

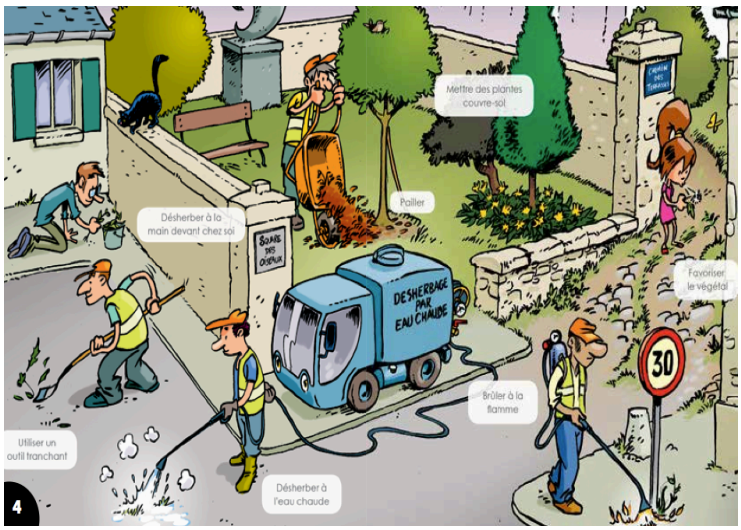




S'adapter à l'interdiction des pesticides *(Laurent)*

A partir du 1er janvier 2019, il sera interdit aux particuliers d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse pour l'entretien de leur jardin. Ces derniers sont utilisés comme herbicides, insecticides, fongicides mais aussi anti-limaces et acaricides. Les produits naturels et ceux autorisés en agriculture biologique seront toujours utilisables.
Pour se passer des produits chimiques, il est nécessaire de repenser l'entre- tien de son jardin et de mettre en place des méthodes alternatives.
La première technique c'est d'éviter que les herbes ne poussent.
Dans les massifs comme dans le jardin potager, il est possible d'utiliser du paillage organique. En plus d'empêcher les « mauvaises herbes » de s'installer, il permet d'enrichir le sol et de conserver l'humidité pour les fleurs et les plants potagers. Il existe une grande variété de paillage : écorces, miscanthus, lin, herbe tondue, déchets de taille... Le type de paillage doit être adapté aux plantes.
La deuxième technique c'est d'utiliser des plantes couvre-sol.
C'est aussi une technique préventive au désherbage. Elles peuvent être implantées dans un massif, un talus, le long d'un mur ou encore autour des arbres. En s'installant rapidement elles vont concurrencer les herbes indésirables et apportent de la couleur dans le jardin. Il existe une grande diversité d'espèces comme les géraniums vivaces, la petite pervenche, les Sédum...

La troisième technique c'est de maîtriser l'enherbement. Les allées en gravillons et en calcaire vont être difficiles à entretenir sans produits chimiques. Il est conseillé de réduire leur surface au minimum (limitée au passage des véhicules et des piétons) et d'enherber le reste. En effet, il est plus facile de tondre que de désherber manuellement... A d'autres endroits du jardin, le désherbage à la main et l'utilisation d'outils manuels comme la binette restent les méthodes les plus efficaces pour de petites surfaces. Il est possible aussi d'appliquer des produits naturels (acide acétique, pélargonique, ...) vendus en jardinerie.
De même pour lutter contre les ravageurs et les maladies au jardin il faudra être vigilant et intervenir uniquement si nécessaire.



Pendant ce temps-là à Sainte-Thorette

Décoration des sapins *(Laurent)*



Vous l'aurez remarqué, cette année encore, les habitants ont participé à la décoration de notre village en s'appliquant à orner de boules, guirlandes et objets sympas les sapins disposés par la mairie dans les principaux quartiers de Sainte Thorette.

A noter, le mercredi 5 décembre dernier, une trentaine d'enfants se sont retrouvés dans la joie pour décorer eux aussi les sapins de Noël. Après leur arrivée, les plus jeunes sont restés sur le site de la médiathèque et les plus âgés sont allés sur la place de la mairie. A leur retour, les décorateurs en herbe ont pu déguster un goûter et pour les adultes, dégustation de vin chaud ! Le père Noël,l ayant entendu que l'on décorait les sapins, a décidé de rendre visite aux enfants pour leur offrir quelques friandises…

Encore merci à tous et joyeuses fêtes de Noël !

Colis de nos anciens *(Christine)*

Des enfants à Preuilly pour la cérémonie du 11 novembre *(Laurent)*

A l'initiative des institutrices de l'école de Preuilly, une vingtaine d'enfants du CP au CM2 se sont retrouvés lors de la commémoration du 11 nov, devant le monument au mort à Preuilly. Ils ont récité des poèmes, appris à l'école, sur le thème de la 1ère guerre mondiale et ont chanté en chœur la marseillaise, sous l'œil attentif et certainement attendri des anciens combattants. On peut remercier les institutrices pour cette démarche, qui participe pleinement au devoir de mémoire.



Marché de noël des enfants *(Laurent)*

Les enfants ont pu, par l'intermédiaire de l'APE, vendre leurs créations de noël, réalisés pour la plupart dans le cadre des NAPs. Ces ventes participent au financement des voyages scolaires qui seront multiples cette année… Ils sont ensuite tous montés sur scène pour interpréter les chants de noël appris à l'école, accompagner par le piano de Anne-Laure et xxx. Un grand moment suivi par beaucoup de parents mais aussi quelques habitants des deux communes, Sainte Thorette et Preuilly.

Halloween *(Gaël)*

Pour cette deuxième édition, parents et enfants se sont retrouvés à la médiathèque le 31 octobre en début d'après midi. Ils ont participé aux ateliers « création de sorcières » organisés par les bénévoles ainsi que la traditionnelle chasse aux bonbons. Après l'atelier, un goûter s'en est suivi avec des gâteaux maison (gâteau aux pommes, au carambar, mais aussi à la citrouille…). La restauration a ensuite laissé place au stand maquillage. Peu à peu une trentaine de petits monstres sont apparus à la nuit tombante. Une belle photo de groupe et des monstres assoiffés de gourmandises envahissent le village et donnent la chair de poule à ses habitants !
Merci aux bénévoles, aux parents, aux enfants, à Mr DOIREAU (pour le don des citrouilles) mais aussi aux habitants qui se sont pris au jeu en décorant leur maison et en distribuant des friandises.





Laissons parler nos Tauriciennes et Tauricien

Relai des KANGOUS

Une fois toutes les 6 semaines en moyenne les assistantes maternelles et les parents qui le souhaitent (voire les grands parents) peuvent profiter des animations proposées par l'ARPPE en Berry. Dans le cadre agréable de la Médiathèque les jeunes enfants peuvent rencontrer les autres et échanger. VENEZ NOMBREUX AUX DATES INDIQUEES.
Voici le planning pour Sainte-Thorette 2019 :
Les mardi 22 janvier, 26 février, 02 Avril, 07 mai, 11 juin, 16 juillet

Saint VINCENT

Déjà un an de passé depuis la ST VINCENT 2018. En 2019, les membres de la ST VINCENT vous attendent pour festoyer le 12 janvier. Comme les années précédentes, cérémonie religieuse puis vin d'honneur offert par le bâtonnier Jean-Philippe MANDEREAU et repas dansant à Galifard avec orchestre à partir de 20H. N'hésitez pas à retenir votre place auprès de la personne du Comité qui vous contactera.

Cours gratuit

« **apprentissage d'une machine à coudre** »

par les petites mains, mardi 15 janvier, salle des fêtes.

Ouvert à tous

Calendrier

Du 22/12 au 07/01 :
Vacances de noël

Mardi 8 janvier :
Conseil Municipal

Vendredi 11 janvier :
Vœux du Maire

Samedi 12 janvier :
Saint Vincent

Mardi 15 janvier :
Cours machine à coudre

Dimanche 27 janvier :
Bourse-expo oiseau exotique

2 et 3 février :
W-E animation Clown